

Calcul montant congé payé suite à demission

Par yoyo77yo, le 03/01/2012 à 13:35

Bonjour,

Je suis dans mon entreprise depuis juin 2008 et nous sommes sous la la convention de la SYNTECH pour un métier de helpdesk.

J'ai 14 CP acquis et à utiliser avant le 31 MAI 2012 (acquis du 1 juin 2010 au 31 mai 2011) + je compte avoir acquis d'autre CP d'ici ma date de démission au 23 mars (normalement plus de 19cp acquis entre le 1 juin 2011 et le 23 mars 2012) ce qui fait un total de 14+19 = 33 CP

Mon salaire etait de 1750€ brut /mois du 1 juin 2010 au 31 mai 2011 et de 1850€ brut /mois du 1 juillet 2011 à aujourd'hui

Je suis sous la règle des 1/10 ème!

Comment puis-je calculer le montant de mon indemnité de CP à la date de ma demission ?

Combien aurais je droit?